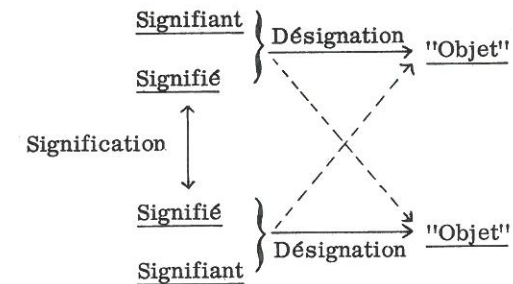


## LES STRUCTURES LEXÉMATIQUES

par Eugenio Coseriu

0.1. On se limitera ici à l'exposition des types de structures lexématiques que l'on peut identifier dans le vocabulaire d'une langue. Les préliminaires théoriques et méthodologiques ainsi que les distinctions préalables nécessaires pour l'identification de ces structures, nous les avons exposés ailleurs, notamment dans notre rapport sur "Structure lexicale et enseignement du vocabulaire", Actes du premier colloque international de linguistique appliquée, Nancy 1966 (= Annales de l'Est, Mémoire no 31), pp. 175 - 217. Il suffira de rappeler ici qu'il s'agit de la structure du contenu ("signifié") lexical.

0.2. Ceci implique tout d'abord une distinction entre les rapports de signification et les rapports de désignation. Les rapports de signification sont des rapports entre des signifiés, tandis que les rapports de désignation sont des rapports entre des signes tout entiers et les réalités extralinguistiques désignées:



Ainsi la désignation de deux signes peut être identique sans que leurs signifiés le soient. Par exemple, les classes désignées par les mots grecs *brotós* et *ánthrōpos* sont identiques (il s'agit dans les deux cas de la classe des "êtres humains"), tandis que les signifiés respectifs ne le sont pas, puisque *brotós* signifie "homme en tant que non-dieu", tandis que *ánthrōpos* signifie "homme en tant que non-animal". Dans la lexématique, il s'agit exclusivement de la structuration des rapports de signification.

1.1. Ce point de vue sépare la lexématique d'autres disciplines lexicologiques qu'on a appelées aussi "structurales" et qui concernent aussi la "sémantique", au sens large de ce terme.

1.2.1. Tout d'abord le point de vue lexématique ne doit pas être confondu avec le point de vue onomasiologique. Dans l'onomasiologie, le point de départ est un signifié et l'on étudie les rapports entre ce signifié et les différents signifiants qui l'expriment. A notre avis, si l'on exclut les paraphrases, les définitions et le cas particulier des signifiés archilexématiques, ces rapports sont toujours de nature "interlinguistique": il s'agit de signifiants appartenant à des langues différentes. Ces langues différentes peuvent être des langues historiques (par exemple: français, italien, espagnol etc.) ou bien des langues fonctionnelles à l'intérieur de la même langue historique (dialectes, niveaux, styles de langue). Ainsi l'exemple invoqué par M. Heger pour justifier l'onomasiologie (soixante-dix opposé à septante) se réfère à des langues différentes à l'intérieur du français. Le signifié connotatif de septante ("belge", "suisse") révèle précisément ce fait et n'appartient pas au signifié lexical dans le sens lexématique: c'est un signifié qui caractérise des systèmes linguistiques tout entiers.

1.2.2. D'autre part, le point de vue lexématique doit être séparé du point de vue sémasiologique. Dans la sémasiologie, le point de départ est un signifiant et l'on étudie les rapports qui unissent ce signifiant aux différents signifiés qu'il peut exprimer. Ces rapports sont "intra-linguistiques" dans le cas de l'homophonie (par exemple: fr. [so], "sot", "seau", "sceau" etc.); en dehors de ce cas, ce sont des rapports interlinguistiques concernant aussi des langues historiques différentes ou bien des langues fonctionnelles différentes à l'intérieur de la même langue historique.

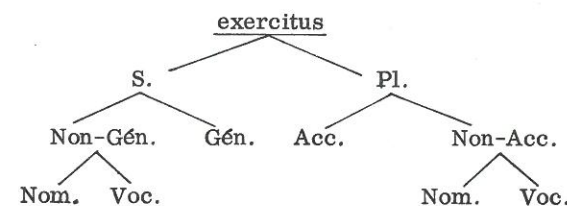
1.2.3. Ces deux points de vue sont parfaitement légitimes, mais ils sont différents du point de vue lexématique, qui concerne uniquement les signifiés lexicaux d'une seule et même langue fonctionnelle (système linguistique). En outre, ces deux points de vue dépendent à notre avis de la lexématique, puisqu'ils impliquent l'identification d'un ou de plusieurs signifiés lexicaux. Ainsi dans le cas de l'onomasiologie des verbes français se rappeler - se souvenir récemment étudié par M. Baldinger, l'opération lexématique préliminaire et dont dépend tout le reste, c'est la constatation de l'opposition entre "se souvenir" et "se rappeler", et le traitement onomasiologique est possible parce que le point de départ est un signifié archilexématique ("se rappeler"). En effet, un signifié archilexématique peut naturellement être nommé par tous les signifiants lexématiques du champ lexical respectif. Ainsi le signifié "siège" peut être nommé par les différents signifiants lexématiques du champ "siège" étudié par M. B. Pottier (tabouret, chaise, fauteuil, canapé etc.).

1.3. Une forme particulière du point de vue sémasiologique est la soi-disant "sémantique structurale" de Katz et Fodor. Dans cette sémantique, il s'agit en réalité non pas de la structure du signifié mais de la structure de l'interprétation, présentée sous la forme de dépendances, de la même façon que l'on présente la structure syntaxique. Ainsi, en partant de:

## The man hit the ball

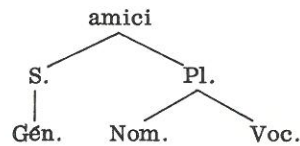
on arrive en analyse syntaxique jusqu'aux éléments morphématiques (signifiants) combinés dans cette phrase (par exemple jusqu'à ball) et l'on se pose ensuite le problème de choisir entre les signifiés lexicaux possibles de ces signifiants (dans le cas de ball: "bal", "balle à jouer", "balle de canon"). C'est-à-dire que l'analyse syntaxique établit les éléments morphématiques effectivement combinés, tandis que la soi-disant "analyse sémantique" se propose d'identifier les signifiés lexicaux présents, en éliminant les autres signifiés lexicaux possibles des mêmes signifiants. Le point de départ de cette "sémantique" est par conséquent un signifiant lexical et le problème qu'on pose est celui de son interprétation, c'est-à-dire, celui de l'identification de son signifié. Or, puisque le signe est constitué par un signifiant et un signifié, la "structuration" proposée par cette "sémantique" se réduit à l'identification des signes (disambiguation): l'on établit, par exemple, qu'il s'agit du signe «ball - "balle à jouer"», et non pas du signe «ball - "bal"». Il est vrai que cette sémantique ne fait pas de différence entre l'identification du signe et l'analyse du signifié, puisqu'elle emploie précisément des éléments du signifié pour l'identification; mais elle n'est pas une méthode de l'analyse du signifié comme on l'a prétendu, puisqu'elle reste en dehors des rapports de signification et qu'elle n'établit pas de paradigmes du contenu.

Du reste le problème de la disambiguation n'est pas limité à la lexicologie. On peut "désambiguer" aussi en grammaire. Prenons par exemple l'unité (graphématique) exercitus: elle peut être ou bien "singulier" ou bien "pluriel"; si elle est "singulier", elle peut être ou bien "génitif" ou bien "non-génitif", et si elle est "non-génitif", elle peut être ou bien "nominatif" ou bien "vocatif"; si, par contre, elle est un "pluriel", elle peut être ou bien "accusatif" ou bien "non-accusatif", et si elle est "non-accusatif", elle peut de nouveau être ou bien "nominatif" ou bien "vocatif":



Et l'on peut aussi "désambiguer" des noms propres où, évidemment, l'on n'a pas affaire à des signifiés lexicaux oppositifs (cf. ci-dessous l'exemple Santiago).

D'autre part, n'étant que structure de l'interprétation, cette "structure" ne correspond pas aux rapports de signification. Ainsi la valeur "nominatif singulier" est différente de celle de "génitif singulier" aussi dans le cas où les signifiants ne coïncident pas, par exemple, dans le cas de *amicus* - *amici*, où pourtant le schéma "structural" de l'interprétation ne se présente que pour le signifiant ambigu *amici*, et non pas pour *amicus*, signifiant immédiatement interprétable:



En effet ce type de "structure" est toujours différent, selon les homophonies des signifiants et selon les homophones que l'on considère. Par exemple, pour un signifiant tel que *Santiago*, l'on peut se poser tout d'abord le problème: "personne" ou "nom de lieu"? Ensuite, pour "nom de lieu", on peut se poser l'alternative: "montagne" ou "non-montagne"; pour "non-montagne": "fle" ou "non-fle"; pour "non-fle": "province" ou "ville"; pour "ville": "en Europe" ou "en Amérique"; pour "en Europe": "en Espagne" ou "au Portugal"; pour "au Portugal": "Santiago do Escoural" ou bien "Santiago do Cacém", et ainsi de suite. Or, l'on peut se demander qu'est-ce que tout cela a à faire avec la structure du signifié en tant que telle et si vraiment quelqu'un ne connaît pas le signifié, par exemple, de *Santiago de Chili*, s'il ne sait pas qu'il y a des *Santiago* ailleurs.

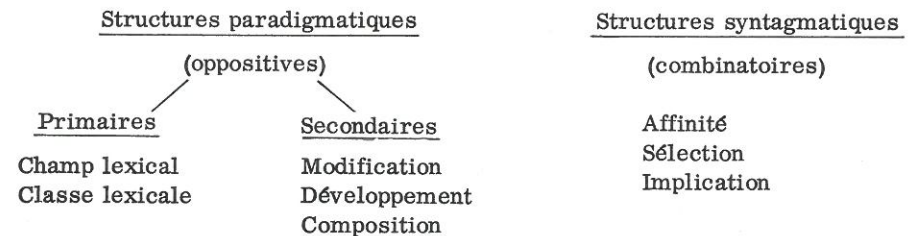
Cette "sémantique" n'est pas erronée, mais elle est parfaitement inutile en ce qui concerne la description des structures et des oppositions sémantiques (en réalité elle suppose ces structures comme déjà connues et les emploie dans l'identification). Elle n'est qu'un arrangement des signifiés et des acceptions correspondant à un signifiant, c'est-à-dire un aspect de la pratique lexicographique. Et même en tant que pratique lexicographique, elle n'a pas la possibilité de distinguer entre lexèmes (unités sémantiques lexicales), acceptions (variantes sémantiques lexicales) et métaphores. Finalement, puisqu'elle part du signifiant, elle ne peut pas coïncider non plus avec la définition lexicographique vraie et propre. En effet la définition doit indiquer le "genre" et la "différence spécifique", c'est-à-dire le lexème contenant immédiatement supérieur (archilexème) et les traits distinctifs du lexème considéré par opposition à cet archilexème et à d'autres lexèmes contenus dans le même archilexème (s'il y en a), tandis que la "disambiguation" ne fait qu'identifier un signe sans spécifier son signifié oppositif. Il y a des linguistes qui considèrent la sémantique de Katz et Fodor comme une révolution en sémantique. En réalité elle n'est révolutionnaire que par rapport au bloomfieldisme et,

en tout cas, elle n'est pas une révolution en sémantique, puisqu'elle ne concerne pas la structure du plan du signifié.

1.4. Finalement, il faut distinguer les structures lexématiques des champs associatifs (traités par ex. par Bally, Matoré, Guiraud). Ceux-ci ne sont pas des structures au sens propre du terme mais des "configurations": ils ne concernent pas la structuration du signifié au moyen de traits distinctifs (les oppositions sémantiques), mais les associations d'un signe avec d'autres signes, associations établies par similarité ou par contiguïté, aussi bien des signifiants que des signifiés. En partie, du reste, ils ont trait à des associations concernant les choses, et non pas les unités linguistiques en tant que telles.

1.5. Evidemment tout ce qu'on vient de séparer de la lexématique concerne aussi le fonctionnement du langage et doit être étudié. Il ne s'agit pour nous que de distinguer ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à la structure sémantique en tant que structure du signifié. Tout problème est dans un sens "sémantique", s'il a trait à la signification. Mais tout problème "sémantique" n'est pas lexématique, s'il ne concerne pas les rapports structuraux paradigmatiques et syntagmatiques des signifiés lexicaux dans un seul et même système linguistique.

2. Les structures lexématiques que l'on peut identifier dans le vocabulaire d'une langue sont ou bien paradigmatiques ou bien syntagmatiques. Les structures paradigmatiques à leur tour peuvent être primaires (champs lexicaux et classes lexicales) ou secondaires (structures de modification, de développement et de composition). Les structures syntagmatiques ou solidarités peuvent être de trois types, qu'on va appeler conventionnellement: affinité, sélection et implication. Le tableau général des structures lexématiques que nous proposons qu'on distingue est par conséquent le suivant:



3.0.1. Les structures paradigmatiques. Les structures paradigmatiques sont, dans le lexique, de la même nature que les structures paradigmatiques dans le reste d'un système linguistique. Ce sont des structures constituées par des unités lexicales se trouvant en opposition sur l'axe de la sélection. Ainsi: "bon" - "mauvais", "maison" - "maisonnette", "mourir" -

"mortel" sont des oppositions manifestant des structures paradigmatiques. Une structure paradigmatique est primaire si ses termes s'impliquent réciproquement sans que l'un soit primaire par rapport aux autres (ainsi par exemple "jeune" implique "vieux" et "vieux" implique "jeune", mais aucun de ces deux termes n'est primaire par rapport à l'autre). Une structure paradigmatique est secondaire si l'implication entre ses termes est à "sens unique", par ex., dans le cas d'une structure à deux termes, si l'un de ces termes implique l'autre, mais non inversement. Ainsi, "maison" - "maisonnette", "mourir" - "mortel", "travailler" - "travailleur" sont des structures secondaires puisque le premier terme de chaque couple est impliqué par le second, mais non inversement (par exemple, la définition du contenu "maison", est indépendante du contenu "maisonnette", tandis que la définition du contenu "maisonnette" englobe nécessairement le contenu "maison").

3.0.2. Il y a deux types de structures paradigmatiques primaires: le champ lexical et la classe lexicale.

3.1.1. Un champ lexical est une structure paradigmatique constituée par des unités lexicales se partageant une zone de signification commune et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres. Des critères pour la délimitation des champs lexicaux ont été explicitement établis par M. Lyons. Il s'agit toujours des unités lexicales entre lesquelles on a le choix à un point donné de la chaîne parlée. Ainsi, par exemple, si l'on a le contexte: j'ai été à Mayence pendant deux ..., le choix à opérer est limité au paradigme: seconde, minute, heure, jour, semaine, mois, an etc., tandis que des termes tels que arbre, élève, cahier etc. sont exclus du choix. En présentant les choses d'une autre façon, on peut dire aussi qu'un champ lexical est constitué par le terme présent à un point donné de la chaîne parlée et les termes que sa présence exclut. Par exemple, la présence de rouge dans l'expression ceci est rouge exclut blanc, vert, jaune etc. (termes appartenant au même champ), mais non pas des termes tels que grand, petit, long, court etc., appartenant à d'autres champs. Ainsi lat. senex - vetulus - vetus/iuvenis - novellus - novus ou bien esp. viejo/joven - nuevo sont des champs lexicaux (dans lesquels toutefois je ne considère que les termes fondamentaux).

3.1.2. Les champs lexicaux sont analogues aux systèmes de consonnes ou de voyelles de la phonologie, étant comme ceux-ci analysables en traits distinctifs. Une unité de contenu lexical exprimée dans le système linguistique (par exemple le contenu "senex" en latin) est un lexème. Un lexème dont le contenu est identique au contenu d'un champ lexical tout entier est un archilexème. Les traits distinctifs constituant les lexèmes peuvent être appelés des sèmes (terme employé, par ex., par M. Pottier).

Cette conception du champ lexical, que nous avons proposée dès 1962, coïncide pour l'essentiel avec la conception de la structure lexicale élaborée presque en même temps et d'une façon indépendante par MM. Pottier et Greimas (et, en partie, aussi avec celle de M. Lyons). Dans la pratique toutefois, nous nous séparons aussi bien de M. Pottier, qui propose d'analyser des champs

entiers en partant des domaines objectifs de la réalité extralinguistique, que de M. Greimas, qui se propose d'arriver dès le début aux éléments distinctifs minimaux des lexèmes. Nous proposons par contre de partir des oppositions immédiates, par exemple entre deux ou trois lexèmes, d'identifier les traits distinctifs qui opposent ces termes et de "construire" le champ lexical d'une façon graduelle, en établissant de nouvelles oppositions entre les termes déjà considérés et d'autres termes. A chaque étape de l'analyse on aura d'un côté des traits distinctifs minimaux déjà identifiés et de l'autre une valeur commune aux termes considérés, valeur qui pourra à son tour être analysée en des traits distinctifs minimaux et en une valeur commune plus réduite, au moyen de l'opposition à d'autres termes. Ainsi, par exemple, l'on peut partir du groupe allemand:

"sitzen" - "liegen" - "stehen"

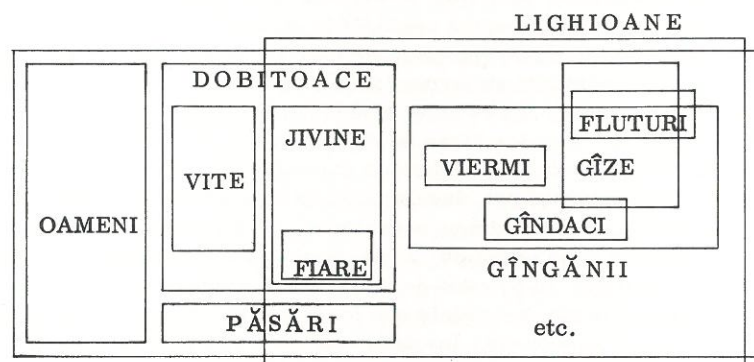
où la valeur commune est "position par rapport à une surface" et les traits distinctifs que caractérisent chacun de ces termes correspondent chaque fois à une position différente (représentable par exemple par:  $\underline{\quad}$ ,  $\underline{\quad}$ ,  $\underline{\quad}$ ). Ensuite on peut opposer ce groupe au groupe: "setzen" - "legen" - "stellen", par les traits distinctifs: "staticité" / "dynamicité". Dans une troisième étape, on pourra opposer les six termes considérés au terme "stecken", au moyen des traits "position visible" / "position invisible", et ensuite même les sept termes jusqu'ici considérés au terme "sein", au moyen des traits "position" / "non-position". Ou bien, après avoir établi les oppositions entre les adjectifs se rapportant à l'âge des êtres ou des choses ("jeune", "neuf", "vieux" etc.) on pourra opposer tous ces adjectifs ensemble aux adjectifs tels que "petit", "grand" etc., en identifiant, dans ce qui dans la première étape était simplement valeur commune des lexèmes considérés, de nouveaux traits distinctifs, tels que "dimension dans le temps" / "dimension dans l'espace". En réalité, ce procédé est analogue au procédé de la phonologie, où l'on a par exemple des oppositions entre des phonèmes tels que p - b - m et, respectivement, entre t - d - n, et l'on oppose ensuite les deux valeurs communes de chacun de ces deux groupes: "bilabialité" / "dentalité".

3.1.3. L'analogie avec la phonologie peut être poursuivie à d'autres égards, mais analogie ne signifie pas identité. En effet, il faut observer qu'il y a des différences très remarquables entre les champs lexicaux et les systèmes de voyelles ou de consonnes:

a) Dans les champs lexicaux il peut y avoir des archilexèmes effectivement réalisés à plusieurs niveaux. Ce fait n'est pas inconnu dans la phonologie, mais dans la lexématique les niveaux capables d'être exprimés par des archiunités peuvent être beaucoup plus nombreux. Ainsi le lexème roumain "bou" appartient à l'archilexème "vită", celui-ci à son tour appartient à un archilexème d'un niveau supérieur "dobitoc", à son tour inclus dans l'archilexème "făptură" qui, finalement, est inclus dans un archilexème "fiintă". C'est comme s'il y avait dans un système phonologique des archiphonèmes correspondant, par exemple, à toutes les voyelles, ou à toutes les consonnes.

b) Dans le cas de la phonologie, la substance phonique possible n'est pas entièrement organisée par les unités phonologiques d'une langue. Des domaines plus ou moins larges de la substance restent en dehors de la structuration phonique d'une langue donnée. Ainsi, par exemple, la substance *ü* n'appartient à aucun phonème italien: du point de vue de la langue italienne, elle est tout simplement substance phonique non organisée linguistiquement. Il en est autrement pour la substance sémantique lexicale qui, même si elle n'est pas structurée par des unités lexématiques, peut être structurée par des périphrases occasionnelles ou traditionnelles (cf. roumain *cu scaun la cap* pour fr. *raisonnable* ou bien *cu dare de mîna*, *cu tragere de inimă*, pour it. *facoltoso*, *volenteroso*).

c) Dans le lexique, l'on constate souvent des interférences entre des champs différents, avec des archilexèmes existant pour chaque champ. Que l'on considère par exemple les interférences constatables dans le champ lexical roumain *făptură* ("créature"):



C'est comme s'il y avait dans un système phonologique des archiphonèmes, par exemple, d'un côté pour tous les phonèmes sourds, de l'autre pour tous les phonèmes occlusifs, pour tous les phonèmes dentaux etc. Ceci dépend du fait que le lexique d'une langue ne constitue pas une classification à étapes successives du type des taxonomies élaborées par les sciences, mais représente en réalité une série de classifications simultanées et différentes, de façon que le même terme peut correspondre à plusieurs archilexèmes en même temps.

d) Un lexème peut fonctionner dans plusieurs champs à la fois même sans qu'il y ait différence de niveau entre ces champs. Ainsi fr. *frais*, it. *fresco* fonctionnent d'un côté dans le champ des adjectifs tels que *neuf*, *nouveau*, *vieux* etc. et de l'autre dans le champ des adjectifs se rapportant à la température (*froid*, *chaud* etc.). Ce fait est analogue au fonc-

tionnement d'un même phonème aussi bien dans le système des voyelles que dans le système des consonnes de la même langue. Mais il paraît être plus fréquent dans le lexique que dans le domaine de la phonologie.

e) Dans le lexique on peut constater des neutralisations et des syncrétismes entre des champs différents. Ainsi, par exemple, fr. *petit*, all. *klein*, peuvent s'appliquer aux enfants (*les petits*, *die Kleinen*, par opposition à *les grands*, *die Großen*), ce qui implique une neutralisation entre le champ de la dimension spatiale et celui de la dimension vitale. D'une façon analogue, fr. *enfants*, all. *Kinder* fonctionnent en même temps dans le champ de la dimension vitale et en tant que termes neutres, respectivement, pour fils et filles, *Söhne und Töchter*, représentant par conséquent un syncrétisme entre ces deux champs.

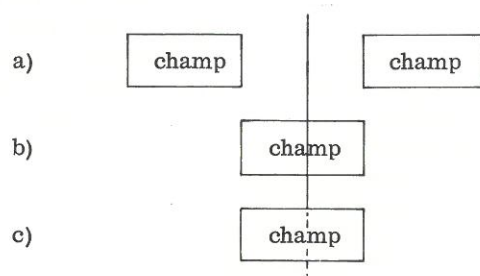
3.2. Une classe lexicale est une classe de lexèmes déterminés par un classème, celui-ci étant un trait distinctif fonctionnant dans toute une catégorie verbale (ou, du moins, dans toute une classe déjà déterminée par un autre classème), d'une façon en principe indépendante des champs lexicaux. Les classes se révèlent dans les combinaisons grammaticales ou lexicales des lexèmes: appartiennent à la même classe les lexèmes qui permettent les mêmes combinaisons lexicales ou grammaticales, ou lexicales et grammaticales en même temps. Ainsi, par exemple, lat. "miles", "rex", "magister" etc. se combinent avec "senex", tandis que "quercus", "canis", "aquila" etc. se combinent, pour un signifié analogue, avec "vetulus": *miles*, *rex*, *magister* etc. appartiennent de ce fait à la même classe, différente de la classe à laquelle appartiennent *quercus*, *canis*, *aquila* etc. Pour les substantifs, on peut, par exemple, établir des classes telles que "êtres vivants", "choses" et, à l'intérieur de la classe "êtres vivants", par exemple, des classes telles que "êtres humains", "êtres non-humains" etc. Pour les adjectifs, on a des classes telles que "positif", "négatif", qui justifient des combinaisons copulatives du type "bello e buono" ("grande e grosso", "piccolo e brutto", etc. : adjectifs appartenant chaque fois à la même classe), ou bien des combinaisons adversatives du type "povero ma onesto" (adjectifs appartenant à des classes différentes). Pour les verbes, il y a, par exemple, les classes bien connues des transitifs et des intransitifs (éventuellement avec toute une série de sous-classes). Mais on peut établir aussi des classes verbales différentes. Par exemple, sur la base d'un classème de direction par rapport à l'agent de l'action, l'on peut établir la classe des verbes "adlatifs" (*acheter*, *recevoir*, *prendre*, *saisir* etc.) et celle des verbes "ablatifs" (*vendre*, *donner*, *laisser*, *lâcher* etc.).

En ce qui concerne les classes, l'on peut se demander si elles appartiennent au lexique ou bien à la grammaire. A notre avis, il y a des classes qui appartiennent évidemment au lexique, puisqu'elles impliquent des combinaisons lexicales qui leur sont propres et qu'elles se distinguent des classes grammaticales proprement dites. Ainsi, par exemple, all. *Mensch* est un masculin en grammaire tandis qu'il est terme "neutre" (s'appliquant aussi bien aux hommes qu'aux femmes) du point de vue lexical; *Mann* est mascu-

lin aussi bien dans la grammaire que dans le lexique, et *Weib*, *Mädchen* sont des neutres en grammaire mais des féminins du lexique (ce qui justifie des constructions telles que *das Mädchen mit ihren Brüdern*).

D'autre part, il faut faire la distinction entre les classes déterminantes et les classes déterminées. Les classes déterminantes sont des classes caractérisées par des classèmes, tandis que les classes déterminées sont des classes caractérisées par des traits distinctifs tels que "se rapportant à la classe X". Ainsi, par exemple, roum. *a se însura* - *a se mărita*, napol. *'nzurarse* - *maritarse* appartiennent à des classes déterminées par les traits distinctifs "pour la classe des hommes", "pour la classe des femmes"; mourir - crever, bouche - gueule, main - patte, *Mund* - *Maul* etc. appartiennent à des classes déterminées par les traits distinctifs "pour des êtres humains" et, respectivement, "pour des animaux". Ceci permet des classements des lexèmes classématiquement déterminés, selon les classes déterminantes avec lesquelles ils se combinent. Ainsi, par exemple, les adjectifs peuvent être classés, par rapport aux classes déterminantes "êtres vivants" - "choses", tout d'abord en adjectifs sensibles et en adjectifs insensibles à ces classes; les adjectifs sensibles à ces classes déterminantes peuvent être classés en adjectifs exclusifs d'une classe (par ex. *intelligent*, qui ne s'applique pas aux choses, sauf s'il s'agit de l'activité expressive des êtres vivants) et en adjectifs différenciés selon les classes (par exemple, *roux* par rapport à *rouge*, ou *blond*, par rapport à *jaune*).

3.3. Les classes et les champs peuvent se trouver dans un des trois types de rapports suivants:



Dans le premier cas, un champ lexical appartient dans sa totalité à une classe. Par exemple, "homme", "femme", "enfant", "garçon", "fille" etc. constituent un champ appartenant dans sa totalité à la classe des "êtres humains". Dans le second cas, un champ se trouve à l'intersection entre deux classes. Ainsi, par exemple, "acheter" et "vendre" appartiennent au même champ mais se trouvent séparés par les classèmes "adlatif" / "ablatif". Dans le troisième cas, un lexème se trouve aussi à l'intersection de deux classes, mais il est insensible à la différence classématique, s'employant indifféremment dans

l'une ou dans l'autre classe. C'est, par exemple, le cas de fr. *louer* qui peut être aussi bien adlatif qu'ablatif, tandis que l'allemand fait dans ce cas une différence classématique analogue à celle que le fr. fait pour *acheter* et *vendre* (*mieten* - *vermieten*). Dans le cas d'un lexème insensible à la différence de classe, sa valeur classématique ne se révèle que par le contexte (cf. roum. *a împrumuta cuiva*, "prêter à quelqu'un", *a împrumuta dela cineva*, "emprunter").

4.0.1. Les structures secondaires. Les structures secondaires correspondent au domaine traditionnel de la formation des mots. Du point de vue lexématique, elles se distinguent par le fait qu'elles impliquent toujours la transformation irréversible d'un terme primaire existant en tant que lexème de contenu et d'expression dans la langue. C'est-à-dire qu'un terme primaire reçoit une détermination grammaticale et, avec cette détermination grammaticale implicite, il est rendu de nouveau au lexique (dans le sens qu'il peut recevoir les déterminations grammaticales explicites des termes primaires). Ainsi, par exemple, *maisonnette* implique une détermination grammaticale de *maison* mais, en même temps, c'est un terme qui peut entrer dans toutes les catégories grammaticales propres du terme *maison*.

4.0.2. On peut distinguer trois types de structures secondaires, selon la détermination grammaticale du terme primaire qu'elles impliquent, à savoir: la modification, le développement et la composition.

4.1. La modification correspond à une détermination grammaticale "inactuelle", c'est-à-dire, à une détermination qui n'implique pas une fonction spécifique (dans la phrase) du terme primaire modifié. En général, il s'agit d'une quantification du terme primaire. A cette structure correspondent par exemple les formations diminutives, les collectifs, les verbes à formation préfixale (par exemple: *maison* - *maisonnette*, *cavallo* - *cavalino*, *rufus* - *subrufus*, *crier* - *criailler*, *pleurer* - *pleurnicher*, *rouge* - *rougeâtre*, *quercia* - *querceto*, *venir* - *revenir*, *voir* - *prévoir*).

4.2.1. Un développement correspond à une détermination grammaticale impliquant une fonction spécifique du terme primaire dans la phrase. Ainsi, par exemple: *beau* + fonction prédicative → *beauté* ("le fait d'être beau"); *partir* + fonction prédicative → *départ* ("le fait de partir"); *rouge* + fonction d'épithète → *le rouge*; *en barque* → *embarquer*; *de la barque* → *débarquer*. Comme on le voit, un développement implique toujours le changement de catégorie verbale d'un terme primaire.

4.2.2. Un terme développé peut constituer à son tour le point de départ d'un nouveau développement. Dans ce sens l'on peut constater dans les langues des développements en série parfaitement identifiables dans les cas où il y a parallélisme entre l'expression et le contenu. Par exemple: *riche* → *enrichir* → *enrichissement*, *nation* → *national* → *nationaliser* → *nationalisation*.

L'existence du développement en série en tant que procédé permet qu'on saute des étapes, c'est-à-dire qu'on crée des termes successifs sans que

le terme impliqué antérieur existe effectivement dans la norme de la langue. Ainsi lat. *barbatus* implique, du point de vue du système de la langue, un verbe *barbare* ("doter d'une barbe") qui, à ce qu'il paraît, n'a jamais été créé. C'est-à-dire que le développement impliqué dans ce cas a été: *barba* → (verbe) → *barbatus*. C'est précisément l'orientation définie et à sens unique du développement qui permet de constater des lacunes dans les séries développées, du point de vue du système linguistique effectivement réalisé.

Le développement implique en outre à chaque étape une "déconcentration" de la signification. Ainsi, par exemple, it. *d'inverno* signifie "appartenant à l'hiver" (cf. *giornata d'inverno*), tandis que le terme développé *invernale* signifie aussi bien "appartenant à l'hiver" que "semblable à ce qui appartient à l'hiver" (cf. *giornata invernale*). Charles Bally distinguait à cet égard entre dérivation grammaticale (*chaleur tropicale* = "chaleur des tropiques"; *héroïne cornélienne* = "héroïne de Corneille") et dérivation sémantique (*chaleur tropicale* = "chaleur analogue à celle qu'on constate aux tropiques"; *héroïne cornélienne* = "héroïne semblable aux héroïnes de Corneille"). Or, nous croyons qu'il n'y a pas lieu de faire cette distinction et que l'on n'a affaire dans chaque cas qu'à une seule valeur de langue, mais à une valeur élargie par rapport à la base du développement.

4.2.3 Le développement partant de bases différentes peut mener à des homophonies tout à fait différentes des homophonies casuelles des termes primaires. Ainsi, par exemple, en français l'on a deux séries homophones *mortel* - *mortalité*, la première développée à partir du contenu "mourir" ("l'homme est mortel" - "la mortalité de l'homme"), la seconde, à partir du contenu "tuer" ("le coup a été mortel", "la mortalité du coup"). Il faut observer en outre que, puisque le développement implique toujours un emploi déterminé du terme primaire, l'on peut constater des développements différents selon l'acception impliquée de ce terme (cf. par ex. it. *fegato* → *fegatoso*, *epatico*; *terra* → *terrestre*, *terroso*, *terreno*; esp. *esperar* → *espera* ("le fait d'attendre"), *esperanza* ("le fait d'espérer").

4.2.4. L'on remarquera finalement qu'il peut y avoir combinaison de la modification avec le développement; par ex. it. *passaggiare* → *passaggiata* (dév.) → *passaggiatina* (mod.); all. *gehen* → *durchgehen* (mod.) → *Durchgang* (dév.); fr. *voir* → *revoir* (mod.) → *révision* (dév.).

4.3.1. La composition implique toujours la présence de deux éléments de base en rapport grammatical. Il y a deux types de composition, à savoir, la composition générique (ou "pronominale"), dans laquelle l'un des éléments combinés est un élément générique non identifiable avec un lexème existant dans la langue, et la composition spécifique ou "nominale", dans laquelle les deux éléments impliqués sont des lexèmes. Le premier type correspond à une section de ce qu'on appelle traditionnellement "dérivation" (désignation correspondant toutefois aussi à notre modification et à notre développement). Le second type correspond à ce qu'on appelle tradition-

nellement "composition" (excepté pourtant la soi-disant composition verbale, que nous classons dans la modification). On a composition générique, par exemple, dans *pomme* → *pommier*; *limón* → *limonero*; *handeln* → *Händler*; l'on a composition spécifique dans des cas tels que *kaufen* + *Mann* ("Mann, der kauft") → *Kaufmann*.

4.3.2. Les deux types peuvent du reste se combiner; par exemple: *Kindergärtnerin* (compos. spécifique [*Kindergarten*] + compos. générique); *Schullehrer* (compos. générique [*Lehrer*] + compos. spécifique). Le type français et roman coupe-papier représente aussi une combinaison des deux types, puisqu'il implique une composition générique à morphème d'expression zéro (*couper* → *coupe-* [équivalent de "coupeur", "ce qui coupe"]) et une composition spécifique (le composé générique *coupe-* + *papier*).

5.0. Les structures lexématiques syntagmatiques sont des solidarités entre des lexèmes motivées par leur valeur de langue. Dans une solidarité, il y a toujours un terme déterminant et un terme déterminé, ce dernier impliquant en tant que trait distinctif l'applicabilité à la classe ou au champ du terme déterminant, ou bien à ce même terme déterminant en tant que tel. De ce point de vue on peut distinguer trois types de solidarités que nous appelons: affinité, sélection et implication.

5.1.1. Dans l'affinité, c'est la classe du terme déterminant qui fonctionne en tant que trait distinctif du terme déterminé (celui-ci contient par conséquent un trait distinctif du type "uniquement pour la classe de..."). C'est par exemple le rapport entre la classe "femmes" et lat. *nubor*, entre la classe "êtres humains" et lat. *senex*, ou bien entre la classe "animaux" et fr. *gueule*.

5.1.2. Dans la sélection, c'est l'archilexème du terme déterminant qui fonctionne en tant que trait distinctif dans le terme déterminé. C'est, par exemple, le rapport qu'on constate entre all. *Schiff*, *Zug* etc. et *fahren*: *Schiff*, *Zug* etc. appartiennent à l'archilexème "véhicule" et *fahren* signifie précisément "se déplacer dans un véhicule". Puisqu'il y a des champs lexicaux et, par conséquent, des valeurs archilexématiques de différents niveaux, il y a aussi des sélections à des niveaux différents. Ainsi, par ex., holl. *varen* est réservé pour le déplacement dans un véhicule flottant (barque, bateau, navire etc.).

5.1.3. Dans l'implication, finalement, c'est tout le lexème déterminant qui fonctionne en tant que trait distinctif dans le lexème déterminé. Ainsi holl. *fietsen* signifie "se déplacer en bicyclette"; fr. *alezan*, it. *baio*, roum. *roib* etc. sont des adjectifs qu'on applique aux chevaux.

5.2. Puisque le terme déterminé d'une solidarité implique déjà dans son contenu une partie du lexème déterminant (ou bien ce lexème déterminant tout entier), il peut s'employer à lui seul précisément avec cette implication, même en l'absence du terme déterminant. Ainsi *senex* peut signifier à lui seul "vieillard" ("personne âgée"), puisqu'il signifie "agé, pour des personnes"; *ich bin gefahren* implique un véhicule non spécifié, et un *alezan* s'emploie couramment pour un cheval *alezan*.

5.3. Pour plus de détails sur les solidarités, cf. notre article "Lexikalische Solidaritäten", *Poetica* 1, 3 (1967), pp. 293-303.

5.4. M. B. Pottier admet aussi à cet égard une catégorie qu'il appelle "virtuème", représentée par des combinaisons normales et fréquentes dans l'emploi des lexèmes. Ainsi, il considère que la combinaison mouette blanche est un fait de langue, puisqu'il y a une très grande probabilité qu'une mouette soit blanche et que, par exemple, il y a une probabilité très réduite pour qu'une olive le soit. Or, ceci est un fait qui concerne les choses et leurs propriétés objectives, et non pas les langues. La fréquence de la combinaison de l'adjectif blanc avec le substantif mouette est en réalité un fait concernant les mouettes, et non pas la langue française, puisque "blanc" ne contient pas le trait distinctif "pour les mouettes". Cheval alezan, par contre, est un fait de langue, puisque alezan implique dans son contenu précisément l'applicabilité exclusive aux chevaux. Il est vrai que cheval vert, cheval bleu peuvent être des combinaisons plus rares que cheval blanc, mais ceci n'a rien de linguistique, puisque "blanc" n'est pas linguistiquement solidaire avec "cheval", et "vert", "bleu" ne sont pas linguistiquement déterminés comme "non-applicables aux chevaux". Il faut, par conséquent, distinguer soigneusement les solidarités lexicales proprement linguistiques (motivées par le contenu même des lexèmes) et les combinaisons déterminées par les propriétés objectives ou attribuées de la réalité extralinguistique.